



Réunion de secteur 2021 : secteur B / Demptézieu

THEME	SUJET	REPONSE
Sécurité Sureté	A qui s'adresser contacter en cas d'incivilités constatées ?	<ul style="list-style-type: none">✓ Ne pas hésiter à composer le 17 lorsque vous constatez des problèmes (vols, incivilités, rodéos, etc...).✓ Par ailleurs, la municipalité a fait le choix de renforcer sa police municipale, avec l'arrivée d'un nouveau policier, armée et dotée d'un véhicule de police. Il est également rappelé qu'une convention vient d'être signée entre les polices municipales des communes de Saint-Savin et Saint-Chef afin de renforcer les possibilités d'intervention des deux policiers municipaux.✓ En cas de problèmes non urgents, contacter le secrétariat de la Mairie qui se chargera de transmettre les informations au policier Municipal
Mobilité : Infrastructures routières	Malgré les aménagements temporaires mis en place, le rond-point marquant l'intersection des routes de Prémis et Chapèze est toujours aussi dangereux. Pourrait-il y avoir au moins un passage piéton pour renforcer un peu la sécurité des piétons dans le secteur, de nombreux enfants empruntant ce rond-point pour se rendre à l'école ?	<ul style="list-style-type: none">✓ Ces routes et ce carrefour font partie des voiries gérées par la CAPI (compétence communautaire). Des travaux de rénovation et de sécurisation sont en cours. Les travaux ont débuté le 15 novembre 21 suite à la réunion publique du 5 novembre 21✓ A noter que la commune est en train d'essayer d'acquérir une bande de terrain en vue de créer un cheminement piéton entre Chapèze et Demptézieu, de façon à sécuriser l'accès piéton au niveau de ce carrefour.
Mobilité : Infrastructures routières	Est-il possible d'entretenir le bas-côté de la route entre ce rond-point et l'entrée de l'impasse clos Julia. Des grandes herbes ont envahi cet espace et obligent les enfants à marcher sur la route	<ul style="list-style-type: none">✓ Cet espace avait été dégagé l'an dernier, avec apport d'une couche de graviers pour permettre un cheminement plus sécurisé « temporairement » (travaux réalisés par les services techniques de la commune). Suite à la fin des travaux des maisons en bordure du lotissement du Clos Julia, l'accotement a pu être repris. Les travaux en cours permettront un cheminement sécurisé

THEME	SUJET	REPONSE
Mobilité : Infrastructures routières	Sur certains secteurs, certains chemins, le bord des chaussées est mal entretenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 « coupes » sont réalisées sur la commune (mai – juillet – sept/octobre). La commune a fait le choix d'une politique 0 produit phytosanitaire et compte le maintenir. (A noter dans les secteurs urbanisés le tracteur-élagueuse ne peut intervenir et encore moins de façon régulière). ✓ La commission environnement est en train de travailler à des propositions liées à l'embellissement et l'entretien de parties communes sur certains secteurs. ✓ Nous incitons chacun à entretenir les talus devant chez soi.
Fibre	<p>Peut-on avoir une visibilité sur le déploiement de la fibre au Mollard et à Demptézieu ?</p> <p>De nombreuses personnes étant en télétravail, les gênes occasionnées sont fréquentes et très pénalisantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le déploiement de la fibre est de la responsabilité du département. Néanmoins, devant la préoccupation de nombreux habitants de Saint-Savin, le sujet est sérieusement pris en compte et suivi par l'équipe municipale en lien avec le département de l'Isère. Quelle que soit la zone, La mairie ne peut s'engager à ce jour sur un planning de déploiement ferme. Néanmoins, une vision sur les phases de déploiement devrait être donnée par le département prochainement. Ce planning sera communiqué aux Saint-Savinois, une réunion publique spécifique pourra être organisée au besoin.
Mobilité : Déplacements et modes doux	Est-il possible d'envisager de relier les hameaux de Saint-Savin par une piste cyclable ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une étude « déplacement – mode doux » a été initiée cette année afin de déterminer les différentes possibilités de déplacements en mode doux entre les hameaux de la commune, en prenant en compte différents aspects : piétons, pistes cyclables, etc... ✓ A l'issue de cette étude, un plan d'investissement pluriannuel devra être discuté, priorisé et décidé en conseil municipal afin de développer ces moyens de déplacement. Le sujet est également porté à la CAPI de façon à relier Saint-Savin à la Voie Verte. <i>https://capi-agglo.fr/nos-grands-projets/la-voie-verte/</i>